

ASSOCIATION LES ENFANTS DU VIETNAM

Association loi 1901

24, Rue Lienard
92500 RUEIL MALMAISON

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

Rapport sur les comptes annuels

Aux sociétaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LES ENFANTS DU VIETNAM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations auxquelles nous avons procédé.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifiés que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux sociétaires.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les autres documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité

de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Tours,
Le 10 juin 2024

Le Commissaire aux comptes
AJILEC
Frédéric BRUNAUT



Comptes annuels

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 15/06/2024

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2023 (12 mois)				31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	5 000	2 120	2 880	0,58	4 546	1,50
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels						
. Autres immobilisations corporelles	4 682	2 391	2 291	0,46	3 852	1,27
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	66 500		66 500	13,41		
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres						
TOTAL (I)	76 182	4 511	71 671	14,45	8 398	2,77
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours	5 777		5 777	1,16	6 280	2,08
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés						
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	20 000		20 000	4,03	20 000	6,61
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	398 506		398 506	80,35	267 952	88,54
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	424 283		424 283	85,55	294 233	97,23
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	500 465	4 511	495 954	100,00	302 631	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 15/06/2024

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires	156 561	31,57	159 312	52,64
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice	86 226	17,39	-2 751	-0,90
Situation nette (sous total)	242 787	48,95	156 561	51,73
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	242 787	48,95	156 561	51,73
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations	60 000	12,10		
Fonds dédiés	170 000	34,28	137 000	45,27
TOTAL (II)	230 000	46,38	137 000	45,27
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 688	4,37	9 070	3,00
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	1 479	0,30		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	23 167	4,67	9 070	3,00
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	495 954	100,00	302 631	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle	66 500			
Dons en nature restant à vendre	66 500			
ENGAGEMENTS DONNÉS				

ASSOCIATION LES ENFANTS DU VIETNAM
COMPTE DE RÉSULTAT

page 4

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros
 - Avec comptes substitués

Edité le 15/06/2024

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	Total	%	Total	%	Variation	%		
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Cotisations								
Ventes de biens et services								
- Ventes de biens	503		308		195		63,31	
- dont ventes de dons en nature								
- Ventes de prestations de services	90 546		95 262		-4 716		-4,94	
- dont parrainages								
Produits de tiers financeurs								
- Concours publics et subventions d'exploitation								
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable								
- Ressources liées à la générosité du public								
- Dons manuels	8 119				8 119		N/S	
- Mécénats	484 186		245 024		239 162		97,61	
- Legs, donations et assurances-vie	6 500				6 500		N/S	
- Contributions financières	248 855				248 855		N/S	
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges								
Utilisations des fonds dédiés	20 000		108 300		-88 300		-81,52	
Autres produits								
Total des produits d'exploitation (I)	858 709		448 893		409 816		91,29	
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises								
Variations stocks	503		100		403		403,00	
Autres achats et charges externes	719 196		430 068		289 128		67,23	
Aides financières								
Impôts, taxes et versements assimilés								
Salaires et traitements	2 046		1 803		243		13,46	
Charges sociales								
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 227		1 284		1 943		151,32	
Dotations aux provisions								
Reports en fonds dédiés	53 000		20 000		33 000		165,00	
Autres charges								
Total des charges d'exploitation (II)	777 973		453 255		324 718			
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	80 736		-4 361		85 097		N/S	
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés	6 538		1 247		5 291		424,30	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)	6 538		1 247		5 291		424,30	
CHARGES FINANCIERES:								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (IV)								
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	6 538		1 247		5 291		424,30	

ASSOCIATION LES ENFANTS DU VIETNAM
COMPTE DE RÉSULTAT

page 5

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros
 - Avec comptes substitués

Edité le 15/06/2024

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	87 274	-3 114	90 388	N/S
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion		364	-364	-100,00
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)		364	-364	-100,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion	415		415	N/S
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)	415		415	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-415	364	-779	-214,00
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	633		633	N/S
Total des produits (I + III + V)	865 247	450 504	414 743	92,06
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	779 021	453 255	325 766	71,87
EXCEDENT OU DEFICIT	86 226	-2 751	88 977	N/S
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	587 625	714 500		
TOTAL	587 625	714 500		
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole	587 625	714 500		
TOTAL	587 625	714 500		

ASSOCIATION LES ENFANTS DU VIETNAM

Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire

64 RUE VICTOR PUISEUX
95100 ARGENTEUIL

Annexe

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PREAMBULE

Projet associatif des Enfants du Vietnam

Vision

L'association « Les Enfants du Vietnam » (EDV) veut donner aux enfants une chance de grandir et d'étudier comme des enfants et d'assurer une fois adultes l'autonomie de leur famille.

Elle souhaite assurer aux familles un minimum vital et les aider à payer les frais de scolarité. Les parents peuvent ainsi laisser leurs enfants aller à l'école au lieu de leur demander de travailler dans les champs, dans les rues ou dans les usines. Les enfants peuvent alors manger à leur faim, aller à l'école et apprendre un métier

Missions

D'une manière générale, les actions visent de manière directe ou indirecte l'aide aux enfants du Vietnam, au Vietnam ou ailleurs dans le monde.

- la gestion, l'animation et le développement de programmes de parrainages d'enfants individuels et collectifs,
- les programmes de soutien scolaire,
- les programmes de construction d'écoles et de foyers d'hébergement,
- les programmes de nutrition, principalement dans les écoles maternelles et les foyers,
- le soutien médical,
- les aides d'urgence,
- la mise en place de projets ciblés au Vietnam pour créer les conditions de développement économique et agricole,
- le développement d'échanges avec le Vietnam dans les domaines les plus variés, aussi bien culturels que professionnels, scientifiques et techniques,
- la recherche de financement auprès de particuliers et de mécènes, notamment de fondations d'entreprise,
- la réalisation d'évènements et de manifestations permettant la promotion de l'association,
- le développement de partenariats avec des établissements scolaires et des jeunes désireux de s'impliquer dans l'humanitaire

Valeurs

- le respect de la dignité de la personne humaine, quelle que soit sa condition, sa culture ou sa religion,
- la confiance et la coopération avec les interlocuteurs locaux,
- l'échange avec les populations locales,
- l'écoute des besoins des enfants,
- la fidélité inscrite dans la durée,
- la solidarité à l'égard des personnes démunies,
- le désintéressement,
- l'indépendance vis-à-vis des autorités locales

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 495 954 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 86 225,73 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 06/06/2024 par les dirigeants.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

- nouvelles constructions d'écoles maternelles, de foyers et d'une maison polyvalente au Vietnam,
- développement du mécénat en France et au Vietnam,
- Regroupement EDV / LMO : L'AGO LMO du 23 juin 2022 avait décidé la cessation d'activité de l'association LMO avant le 31 décembre 2022. Sur 2023, le transfert des parrainages individuels et collectifs de l'association LMO à l'association « Enfants du Vietnam » a été effectif. LMO a apporté à EDV ses 15 programmes de parrainages, 550 filleuls.
- Obtention de la reconnaissance d'utilité publique de l'association EDV (permettant de recevoir des legs et des donations en exonération de droits) selon du décret du 8 juin 2023,
- Labellisation IDEAS, début 2023 et mise en place du comité d'audit,
- Développement de Junior EDV (association).

EVENEMENTS POSTERIEURS A L'EXERCICE

Les faits significatifs postérieurs à l'exercice sont les suivants :

- Poursuite des travaux pour la labellisation IDEAS,
- Dénouement du legs de Mme Pignolet

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE:

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, du règlement 2018-06, modifié par les règlements ANC N° 2020-08 (relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations) et ANC N° 2022-04 (relatif à la présentation d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation. Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Site internet	3 ans
Brevets	7 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans

Stocks de marchandises :

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Créances :

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non-recouvrement.

Contributions volontaires :

La direction a mis en place un processus de recensement, de mesure et de valorisation des contributions volontaires en nature à partir de 2022. Elles sont estimées à hauteur de 587 625 € au 31 décembre 2023 et représentent environ 10,4 ETP.

Ces contributions volontaires concernent le bénévolat et la mise à disposition de locaux et prennent en compte :

- Une mesure quantitative des temps en France et au Vietnam,
- Les temps liés à la fonction de gouvernance (temps de réunion de bureau, de CA ou d'AG),
- Les temps passés pour la reconnaissance ARUP et labellisation IDEAS,
- Les temps pour le développement du site internet,
- Les temps occasionnés par le déplacement des administrateurs au Vietnam,
- La mise à disposition gratuite des biens et locaux utilisés.

Les critères d'évaluation retenus sont les suivants :

- Salaire brut horaire chargé de 75€ en France et de 20€ au Vietnam,
- Pas de modulation du taux de rémunération selon la mission ou la qualité des bénévoles.

Le tableau d'évaluation du bénévolat permet de recenser 20 postes de bénévolat pour la France représentant 4 980 heures (soit 3,1 ETP, inclus la part exceptionnelle RUP, IDEAS et Site Internet) et 12 postes de bénévolat pour le Vietnam, tous programmes confondus, représentant 14 485 heures (soit 7,2 ETP selon l'horaire légal en France).

La méthode de recensement des CVN – temps des bénévoles – a été renforcée et plus approfondie dès l'ouverture de l'exercice 2023.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Tableau I : Tableaux des Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	5 000			5 000
Immobilisations corporelles	4 682			4 682
Immobilisations financières				
TOTAL	9 682			9 682

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	454	1 667		2 120
Immobilisations corporelles	830	1 561		2 391
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	1 284	3 228		4 511

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Site internet	5 000	2 120	2 880	3 ans
Matériel de bureau et informatique	4 682	2 391	2 291	3 ans
TOTAL	9 682	4 511	5 171	

Tableau II : Etat des stocks

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Marchandises	6 280	5 777	6 280	5 777
Matières premières				
Autres produits en cours				
TOTAL	6 280	5 777	6 280	5 777

Tableau III : Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participation ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	20 000
Autres produits à recevoir	
TOTAL	

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Tableau IV : Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	159 312	- 2 751			156 561
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau					
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	- 2 751	- 2 751	86 226		86 226
Dont générosité du public			92 890		92 890
Situation nette	156 561	0	86 226		242 787
Situation nette dont générosité du public	10 829	0	92 890		103 719
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	156 561	0	86 226		242 787
TOTAL dont générosité du public	10 829		92 890		103 719

Tableau V : Tableau de suivi des fonds dédiés

EDV	Compte 195000		exercice 2023					
	À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE		
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices	
Ressources liées à la générosité du public ⁽¹⁾	137 000	-20 000			53 000	170 000		
JG(Iasette Gentile)	117 000					117 000	117000 (2)	
FND DA LOI (en non DA NIHN (PAR) (1)	10 000	-10 000						
FND THUY YEN (PAR) (1)	10 000	-10 000						
FND (PAR) Fover de Vo Lam (3)					20 000	20 000		
BOUYGUES Ecole Hon Thien (3)					33 000	33 000		
Contributions financières d'autres organismes ⁽¹⁾								
TOTAL	137 000	-20 000			53 000	170 000		
comptes	195000	195000	789500		689500	195000		
		789500						

(1) correction des fonds dédiés 2022 (Projets 2022 dépenses effectives en 2022)

(2) selon projets identifiés à allouer sur fonds JG en 2024 et 2025

(3) Réalisations des derniers Projets 2023 en fin d'exercice : financements à 100% en 2023 et dépenses constatées en 2023 (47 K€); solde des dépenses en 2024

Tableau VI : Tableau de suivi des fonds reportés

VARIATION DES FONDS REPORTES	À LOUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds reportés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
			Ressources liées à la générosité du public ⁽¹⁾			66 500	
Legs Mme Pignolet		66 500	6 500 (1)			60 000	
Contributions financières d'autres organismes ⁽¹⁾							
TOTAL		66 500	6 500			60 000	
comptes	191100	191100	622640			191100	
		754320					

(1) rémunération agence CITYA

Tableau VII : Etat des dettes

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	74 688	74 688		
Dettes fiscales & sociales	1 479	1 479		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	76 167	76 167		

Tableau VIII : Charges à payer par postes du bilan

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	74 358
Dettes fiscales & sociales	1 479
Autres dettes	
TOTAL	75 837

ANNEXE ASSOCIATION (APG)

Important : en raison du franchissement du seuil de l'appel Public à la Générosité (APG) – 153 000 € de dons collectés – des obligations spécifiques incombent à l'association. Cela entraîne l'application de méthodes comptables spécifiques pour la présentation de vos comptes annuels et notamment dans l'annexe. Ces informations spécifiques sont rendues obligatoires depuis la mise en application du Règlement Comptable de l'ANC n° 2018-06.

Un compte d'emploi des ressources annuels (CER) doit être établi et présenté dans l'annexe ; de même pour le compte de résultat par origine et destination (CROD).

L'annexe décrit les modalités d'élaboration de ces deux comptes spécifiques.

Le tableau CROD aide à la compréhension du CER.

Les principales ressources de l'association sont collectées auprès du public. L'affectation en AGP est donc directe. Pour les charges, la direction a procédé à une analyse par nature et l'affectation est

Soit indirecte :

- Répartition des charges de personnel par 1/3 sur les 3 natures d'emplois de l'association.

Soit directe :

- De nombreux dons et opérations de mécénat donnent lieu à des reversements à l'identique auprès des enfants du Vietnam ou pour des projets bien identifiés.

Les fonds issus de l'APG non reversés ou non consommés dans l'exercice sont comptabilisés en fonds dédiés. Ces fonds apparaissent dans le CER et dans le CROD en report de fonds dédiés ou en utilisation des fonds dédiés.

ANNEXE ASSOCIATION (APG)

ASSOCIATION LES ENFANTS DU VIETNAM

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE (CROD)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINES ET DESTINATION	EXERCICE 2023		EXERCICE 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 – PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	19 625	0	7 675	
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	70 921	70 921	87 587	87 587
- Legs, donations et assurances-vie	66 500	66 500		
- Mécénat	484 186	484 186	148 024	148 024
- Contribution financière	248 855	248 855	97 000	97 000
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	8 119	8 119	308	308
2 – PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie	0			
2.2 Parrainage des entreprises	0			
2.3 Contributions financières sans contrepartie	0			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	7 040		1 247	
3 – SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	0		0	
4 – REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0		364	
5 – UTILISATIONS DES FONDS DEDIES OU REPORTEES ANTERIEURS	20 000	20 000	108 300	108 300
TOTAL	925 246	898 581	450 505	441 219
CHARGES PAR DESTINATION				
1 – MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	0	0	0	0
- Versements à un organisme central ou à d'autres agissant en France	0	0	0	0
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme (Projets, Parrainages enfants, dons versés au Vietnam)	657 861	657 861	408 587	408 587
- Actions réalisées par l'organisme (Site internet, audit IDEAS, Ch de personnel)	9 980	9 980	0	0
- Versements à un organisme central ou à d'autres agissant en France	3 388	3 388		
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	3 388	3 388	0	0
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	2 600	2 600		
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	45 575	15 474	23 385	1 803
4 – DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	3 227	0	1 284	0
5 – IMPOT SUR LES BENEFICES	0		0	
6 – REPORT EN FONDS DEDIES OU REPORTEES DE L'EXERCICE	113 000	113 000	20 000	20 000
TOTAL	839 020	805 691	453 256	430 390
EXCEDENT OU DEFICIT	86 226	92 889	-2 751	10 829

B-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2023		EXERCICE 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	587 625	0	714 500	0
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 – CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	587 625	0	714 500	0
CHARGES PAR DESTINATION				
1 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France		0	442 500	0
Réalisées à l'étranger	587 625	0	272 000	0
2 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	587 625	0	714 500	0

ASSOCIATION LES ENFANTS DU VIETNAM	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC				
EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1-MISSIONS SOCIALES			1-RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et Mécénats		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			Dons manuels	70 921	87 587
1.2 Réalisées à l'étranger	657 861	0	Legs, donations et assurances-vie	66 500	
Actions réalisées par l'organisme	13 368	408 587	Mécénats	484 186	148 024
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			Contributions financières	248 855	97 000
2-FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	8 119	308
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	3 388	0			
2.2 Frais de recherches d'autres ressources	2 600	0			
3-FRAIS DE FONCTIONNEMENT	15 474	1 803			
TOTAL DES EMPLOIS	692 691	410 390	TOTAL DES RESSOURCES	878 581	332 919
4-DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2-REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5-REPORTS EN FONDS DEDIES ET REPORTES DE L'EXERCICE	113 000	20 000	3-UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ET REPORTES ANTERIEURS	20 000	108 300
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	92 890	10 829	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	898 581	441 219	TOTAL	898 581	441 219

Rapport spécial sur les conventions réglementées

ASSOCIATION LES ENFANTS DU VIETNAM

Association loi 1901

24, Rue Lienard
92500 RUEIL MALMAISON

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023

Aux sociétaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 612-15 du code de commerce.

A Tours,
Le 10 juin 2024

Le Commissaire aux comptes
AJILEC
Frédéric BRUNAUT

